



L'agriculture : Moteur de reprise économique du Canada
Mémoire en réponse à la consultation
prébudgétaire fédérale de 2021
Août 2020



Liste des recommandations

Recommandation 1 – Relancement de l'économie canadienne :

- **Améliorer le soutien au chapitre de la gestion des risques :** Que le gouvernement rétablisse à 85 % le seuil de déclenchement des paiements du programme Agri-stabilité et élimine le plafond limitant les marges de référence.
- **Protéger l'infrastructure critique dans le secteur de l'alimentation :** Que le gouvernement investisse dans la construction d'un plus grand nombre d'installations de transformation des aliments au Canada.
- **Lancement d'une campagne « Achetez Canadien » :** Que le gouvernement réaffecte les fonds sous-utilisés du programme Agri-marketing pour lancer une campagne « Achetez Canadien » afin d'appuyer le secteur de la vente au détail au Canada et qu'il encourage les exportateurs à repérer et à exploiter les débouchés d'exportation clés et fournisse un soutien complet et équitable aux agriculteurs dans les secteurs assujettis à la gestion de l'offre au Canada pour atténuer les pertes découlant des accords commerciaux conclus récemment.

Recommandation 2 – Tirer parti des contributions de l'agriculture dans le domaine environnemental :

- **Créer de nouvelles sources de revenus dans le domaine environnemental :** Que le gouvernement mette sur pied des programmes qui permettent aux producteurs de générer des crédits pour des activités agricoles dans le cadre du Système fédéral de crédits compensatoires pour les gaz à effet de serre et de la Norme sur les combustibles propres.
- **Favoriser l'efficacité et la compétitivité de la réglementation :** Que le gouvernement encourage l'accès des agriculteurs à des technologies innovatrices et augmente le financement de base afin d'aider l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) à actualiser son processus de réévaluation. Il faut également fournir des fonds à l'ARLA afin de lui permettre de mener un projet pilote national visant à surveiller la présence de pesticides dans l'eau et à générer des données à des fins décisionnelles.

Recommandation 3 – Accroître la résilience du système alimentaire au Canada (investissement de 3 millions de dollars pour créer et garder la main-d'œuvre requise et investir dans la technologie) :

- **Investir dans une stratégie sur la main-d'œuvre et l'automatisation dans le secteur de l'agriculture :** Que le gouvernement investisse dans les secteurs prioritaires afin de réduire les postes vacants en faisant la promotion des carrières, en augmentant les possibilités de perfectionnement des compétences pour les travailleurs, en appuyant la formation/certification en gestion des ressources humaines et en soutenant la commercialisation de technologies d'économie de main-d'œuvre.

Assurer le rétablissement économique du Canada

1. Améliorer le soutien au chapitre de la gestion des risques

Les coûts sans précédent et les pertes de revenus causées par la COVID-19, accompagnés d'une grande incertitude continue que suscite la possibilité d'une deuxième et troisième vague, auront des conséquences économiques à long terme dans l'entier secteur agroalimentaire au Canada. Ces nouvelles réalités font suite à de multiples années de perturbations sur les principaux marchés internationaux et dans le secteur des transports et à une baisse du revenu net dans de nombreuses entreprises agricoles. Le résultat final est une diminution de la confiance nécessaire pour investir dans la croissance future, ce qui se traduit par des occasions manquées partout dans le secteur canadien de l'agroalimentaire.

Le Conseil consultatif en matière de croissance économique a reconnu le potentiel qu'offre le secteur en tant que moteur d'une croissance économique inclusive dans les différentes régions du Canada, mais le secteur a urgemment besoin de stabilité et d'outils pour réduire l'incertitude dans l'entière chaîne de valeur.

En 2013, le gouvernement a fortement affaibli le programme Agri-stabilité du Canada, conçu à l'origine pour protéger les agriculteurs contre les fortes baisses de revenus comme la perte de production, l'augmentation des coûts et les conditions sur les marchés. À cause de cet affaiblissement du programme, aujourd'hui, les agriculteurs sont exposés de façon indue à des risques qui échappent à leur contrôle.

Pour rétablir la confiance dans ce programme, la FCA recommande que le seuil de déclenchement des paiements soit rétabli à 85 % de la marge de référence des producteurs. Dans un même temps, il faut éliminer le mécanisme de plafonnement de la marge de référence, qui limite indûment le soutien accordé aux producteurs, augmente la complexité du programme et crée de l'iniquité dans le niveau de soutien disponible.

2. Protéger l'infrastructure critique dans le secteur de l'alimentation

La menace constante de perturbations dans le secteur de la transformation alimentaire continue de susciter de graves préoccupations chez les producteurs, puisque la saison des récoltes approche, et parce qu'ils font face à la possibilité d'une seconde vague d'éclotions de la COVID. Les transformateurs alimentaires et les cultivateurs-emballeurs au Canada continuent d'assumer des coûts prohibitifs pour créer des milieux de travail sécuritaires, en rénovant leurs installations, en achetant de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) et en créant les éléments d'infrastructure connexes requis. Tandis que les transformateurs alimentaires ont bien accueilli les 77 millions de dollars investis dans le Fonds d'urgence pour la transformation, selon les estimations initiales de l'industrie, les coûts totaux des mesures d'ajustement à la COVID-19 s'élevaient à 817 millions de dollars, et l'énorme demande pour les fonds existants illustre le besoin continu de soutien financier.

En l'absence d'un soutien additionnel, des maillons critiques dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire au Canada font face à des coûts qui menacent la viabilité de leurs entreprises, tout en exposant la chaîne d'approvisionnement plus étendue à une incertitude immense. Pour protéger ces liens cruciaux de l'infrastructure alimentaire en prévision d'une seconde vague et de la saison de pointe pour la récolte de nombreux produits canadiens, la FCA recommande que, dans le prochain

budget fédéral, le gouvernement augmente le soutien financier accordé au secteur de la transformation alimentaire.

Outre ce soutien à prévoir pour les transformateurs alimentaires, la FCA recommande aussi que le prochain budget fédéral investisse dans des programmes qui assureront la construction de nouvelles installations de transformation alimentaire à différents endroits au Canada. De tels investissements diversifieraient les marchés pour les producteurs à un moment où la chaîne d'approvisionnement mondiale fait face à beaucoup d'incertitude, tout en créant des emplois canadiens et tout en contribuant directement à la sécurité alimentaire de notre pays.

3. Lancer une campagne « Achetez Canadien »

Suite à la grave chute de la demande venant de l'industrie des services d'alimentation au Canada, les producteurs canadiens comptent de plus en plus sur le secteur de la vente au détail pour vendre leurs produits au Canada, tout en continuant à explorer la diversification des exportations, étant donné l'incertitude continue dans les chaînes mondiales d'approvisionnement agroalimentaire. Le volume accru d'achats dans le secteur de la vente au détail constituera une source essentielle de revenu et de certitude durant le long processus de rétablissement.

Par ailleurs, le Canada a accordé un accès considérable aux marchés des produits laitiers, de la volaille et des œufs dans les accords commerciaux qu'il a signés récemment. Alors que les importations de nourriture sont sur le point d'augmenter, il est essentiel d'offrir rapidement des programmes et des fonds pour améliorer la productivité dans les secteurs touchés et pour promouvoir leurs produits auprès des Canadiens. Les avantages d'un tel soutien aux producteurs canadiens incluent une productivité accrue et une plus grande diversité des produits canadiens disponibles dans les épiceries, partout au Canada, à un moment où les consommateurs recherchent des aliments cultivés dans notre pays. Cette certitude et l'augmentation du volume des ventes peuvent jouer un rôle clé en faisant du secteur agroalimentaire canadien l'un des principaux moteurs de la reprise économique du Canada.

Étant donné l'incertitude qui entoure les pratiques de développement des marchés internationaux, le gouvernement devrait également inviter des dirigeants des secteurs d'exportations clés à l'aider à décider des mesures qui pourraient être prises pour aider à rehausser la réputation du Canada comme producteur fiable de produits agroalimentaires sains et de qualité. Le gouvernement doit également exclure les secteurs assujettis à la gestion de l'offre des négociations commerciales futures afin de soutenir complètement les aliments produits au Canada.

Pour que ces mesures soient mises en œuvre et aident à la relance économique du Canada, la FCA recommande que les mesures suivantes soient incluses dans le prochain budget fédéral :

- Utiliser les 25 millions de dollars réservés à la Politique alimentaire du Canada pour lancer immédiatement une vaste campagne de promotion « Achetez Canadien », tout en y réaffectant les fonds sous-utilisés du programme Agri-marketing; cette campagne ciblerait le secteur canadien de la vente au détail, tout en collaborant avec les exportateurs pour repérer et exploiter les possibilités d'exportation clés.
- Fournir un soutien complet et équitable aux agriculteurs dans les secteurs assujettis à la gestion de l'offre au Canada pour atténuer les pertes résultant des accords commerciaux conclus récemment, comme le gouvernement l'a promis à plusieurs reprises.

Tirer parti des contributions de l'agriculture dans le domaine environnemental

4. Créer des sources de revenus additionnelles dans le domaine environnemental :

Les efforts déployés à l'échelle mondiale pour se remettre de la pandémie mettent de plus en plus l'accent sur les politiques environnementales, afin d'atténuer les chocs sociaux, économiques et environnementaux futurs causés par le changement climatique. Le gouvernement fédéral mène actuellement des consultations sur des politiques agricoles semblables qui pourraient créer des sources de revenus pour les agriculteurs dans le domaine environnemental.

À l'automne, ECCC mènera des consultations sur les facteurs à prendre en considération en vue de l'élaboration des protocoles du Système fédéral de crédits compensatoires pour les gaz à effet de serre (GES). Ce système proposé accorderait des crédits aux agriculteurs pour des activités approuvées de prévention et de séquestration qui compensent les émissions de GES. Ils pourront alors vendre ces crédits aux entreprises qui dépassent le plafond fixé pour les émissions dans leur secteur. La liste actuelle des types de projets prioritaires inclut des activités agricoles d'augmentation du carbone organique dans le sol, de gestion du fumier d'élevage, de boisement, de compostage aérobie et autres. Ces mesures d'incitation indemnisent les agriculteurs pour la diversification des modes d'occupation des sols visant à combattre les effets du changement climatique. Ainsi, la FCA recommande qu'une partie considérable du budget s'y rapportant soit utilisée afin d'assurer la mise en œuvre efficace du programme afin que le secteur de l'agriculture puisse rapidement y participer.

En plus des crédits compensatoires pour la gestion des gaz à effet de serre, les producteurs devraient aussi pouvoir obtenir des crédits pour la production de réserves de carburants propres et la séquestration du carbone. ECCC reprendra également ses consultations au sujet de la Norme sur les combustibles propres (NCP) à l'automne 2020. L'approche réglementaire proposée actuellement permet l'obtention de crédits de conformité pour des mesures qui réduisent les GES à n'importe quel stade du cycle de vie d'un combustible fossile. L'approche proposée permet de générer des crédits pour les activités de séquestration du carbone, en vertu à la fois de la NCP et du Système fédéral de crédits compensatoires. Par conséquent, la FCA recommande que les producteurs de matières premières pour biocarburants, qui se livrent à des activités de séquestration et de prévention des émissions, puissent obtenir des crédits des deux systèmes dès que possible.

5. Favoriser l'efficacité et la compétitivité de la réglementation

La réforme de la réglementation est essentielle pour l'agriculture. Santé Canada, l'ARLA et l'ACIA doivent aller de l'avant avec des mesures qui protègent la santé et la sécurité au sein de l'industrie et appuient la capacité de celle-ci de croître, d'innover et de produire des aliments destinés à la consommation au pays et destinés à l'exportation. Le gouvernement doit toutefois fournir des ressources suffisantes en réponse à ces objectifs afin de faciliter l'accès des cultivateurs à des technologies et techniques innovatrices.

D'après les prévisions récentes de l'ARLA, le nombre des évaluations de pesticides triplera d'ici 2028-2029 comparativement à 2019-2020, ce qui dépassera les capacités et les ressources actuelles. La FCA voit d'un bon œil les mesures prises récemment par l'ARLA pour mettre à jour son processus de réévaluation et recommande une augmentation du financement de base alloué à l'Agence pour

appuyer cet effort. Elle recommande par ailleurs de remédier aux inefficacités réglementaires sans modifier la *Loi sur les produits antiparasitaires*, puisque cette loi est toujours adéquate.

Il est nécessaire de créer un programme spécial national de surveillance de l'eau aux fins de validation des utilisations enregistrées des produits antiparasitaires pour confirmer qu'elles ne nuiront pas à l'environnement et pour consigner l'impact des initiatives de prévention des ruissellements contaminés mises en place par les cultivateurs. Il faut prévoir de nouveaux fonds pour un programme national de surveillance de la présence de pesticides dans l'eau et pour générer les données dont l'ARLA a besoin pour effectuer des évaluations à cet égard. Il est essentiel que l'ARLA surveille ce programme, plutôt qu'un autre organisme ou ministère, puisque les données générées auraient une incidence directe sur la qualité des décisions de réévaluation. Un projet pilote pourrait constituer un point de départ pragmatique pour donner l'impulsion nécessaire à cette initiative et pour produire des données qui serviront à prendre les décisions futures.

Accroître la résilience du système alimentaire au Canada

6. Investir dans une stratégie sur la main-d'œuvre et l'automatisation dans le secteur de l'agriculture

Grâce à l'abondance des terres et d'eau douce, au solide régime de réglementation et aux propriétaires d'entreprises innovateurs qui caractérisent notre pays, le secteur canadien de l'agroalimentaire est bien placé pour stimuler la relance économique du Canada. Mais en l'absence des effectifs requis et d'investissements dans des technologies d'économie de main-d'œuvre pour appuyer cette croissance, le secteur ne pourra participer à fond à cette reprise économique.

La pénurie de main-d'œuvre est un problème chronique et systémique qui nécessite une réponse tout aussi systématique. La FCA recommande que dans le prochain budget fédéral, le gouvernement investisse 3 millions de dollars pour assurer la résilience et la croissance du système alimentaire en dressant une stratégie sur la main-d'œuvre et l'automatisation.

S'appuyant sur les leçons apprises durant la crise de COVID-19, cette stratégie doit servir à établir des plans de travail à court, moyen et long terme pour garantir la prise de mesures à l'appui de la reprise économique du Canada. Cela inclurait des investissements dans des secteurs prioritaires pour réduire le nombre des emplois vacants, grâce à la promotion des carrières, de meilleures possibilités de perfectionnement des compétences pour les travailleurs, de la formation et de la certification en gestion des ressources humaines et des investissements stratégiques visant à soutenir la commercialisation de technologies d'économie de main-d'œuvre. Grâce à ces investissements, l'industrie alimentaire au Canada sera bien positionnée pour l'avenir, puisqu'elle disposera des compétences, de la main-d'œuvre et des technologies nécessaires, et on réduira l'incertitude et encouragera la croissance durant cette période critique de reprise économique.

7. Renforcer le programme de récupération d'aliments excédentaires

Afin d'éviter les pertes alimentaires inutiles à l'avenir, la FCA recommande que le prochain budget fédéral alloue des fonds supplémentaires pour des projets qui satisfont aux critères du Programme de récupération d'aliments excédentaires, afin que les fonds nécessaires soient disponibles lorsqu'il y a des excédents d'aliments.

Étant donné la périssabilité de nombreux produits agricoles, il sera essentiel de fournir des fonds additionnels rapidement pour soutenir les partenariats conclus entre les intervenants de l'industrie agroalimentaire et les organismes de charité qui se chargent de distribuer ces produits périssables aux personnes dans le besoin. Ainsi, les agriculteurs pourront recouvrer les coûts de base de la production et financer leur entreprise de sorte à en assurer la viabilité et la croissance, tout en fournissant des aliments nutritifs à des Canadiens en situation d'instabilité alimentaire pendant une période de graves bouleversements économiques.